

C R du Conseil Administratif le 1^{er} Juillet 2020

Présents : F. Marchadier, J. Courtadon, O. Artance, E. Thélamon, S. Tournaire, M. Reigner, F. Point, N. Peyronnet, F. Nebout, S. Chabannon,

Excusé(e)s : F. Babin, I. Quinet

Absent : J. Lacroix

1- Activités 2019/2020

Cette année a été particulière. Elle a dû s'interrompre le 16 mars.

Un remerciement tout particulier aux professeurs et aux responsables pédagogiques qui ont su maintenir un lien avec les élèves via les réseaux, mails, sms...

Tous les professeurs étaient en chômage partiel du 16 Mars au 30 Mai et ne pouvaient donc pas travailler.

Les évènements de l'année :

- 31 Août 2019 > Forum des associations à Maringues
- Septembre 2019 > Rentrée de l'Orchestre à l'école de Randan
> Rentrée en musique aux écoles primaires du secteur de Randan et au collège d'Aigueperse
> Inscriptions à Aigueperse, Maringues, et Randan
> Balade gourmande (chorale, accordéon)
> Concert de la chorale à Randan
> Week-end du piano au domaine royal de Randan
- Octobre 2019 > Début des cours
- Novembre 2019 > Cérémonies
> Conseil Administratif à Randan
> Audition de piano à Randan
- Décembre 2019 > Participation de la chorale au Téléthon
> Auditions de Noël
> Concert de la Ste Cécile à Randan
- Janvier 2020 > Concert au profit de la ligue contre le cancer à Joze (dons de 2 500€)
> Assemblée Générale à Maringues
- Février 2020 > Audition des flûtes à l'EPADH de Maringues
> Concert à Maringues
- Mars 2020 > Arrêt des cours le 16 mars >>> Confinement
- Pendant le confinement :
> Orchestre à l'école de Randan : un suivi pédagogique a été réalisé par E. Thélamon : 1 cours par semaine et du piano virtuel

> Réalisation de bandes sons par les élèves et professeurs de Randan pour la maison de retraite les Tilleuls de Randan

Des professeurs (pas tous) ont maintenus le lien avec leurs élèves par vidéos, mails ou autres supports numériques

- Juin 2020
 - > Reprise des cours de piano et accordéon en respectant les règles sanitaires
 - > Reprise, à distance, par internet sur Maringues et Aigueperse
 - > Audition virtuelle de piano (envoi de DVD) aux 2 Maisons de retraites de Randan et de Maringues
 - < Audition virtuelle de flutes

2- Situation financière

A l'heure actuelle, nous avons 30 000€ en trésorerie.

Nous avons 12 500€ de salaires et charges / mois.

Pendant la crise sanitaire nous avons maintenu les salaires des professeurs à 100% (les indemnités de chômage étaient de 85% environ).

- Le budget du Conseil Départemental n'est pas encore voté. Nous attendons 29000 euros qui rentreront en fin d'année si le budget est voté.

- La Comcom n'a pas encore versé la 2ème partie de la subvention > Mr Chabanon s'en occupe. Le vote d'un nouveau bureau est prévu le 15 Juillet. Espérons que nous serons toujours soutenus comme nous l'avons été jusqu'à présent.

- Les subventions du Crédit Agricole et les DALD sont demandées.

- RPI : 1 400€ en attente de règlement.

- OAE : discussions en cours avec la Mairie de Randan pour régler la facture de l'année (5400€), Somme pourtant contractuelle et travail réellement fait par les professeurs (à distance), pendant le confinement.

3- Questions diverses

Le contrat de l'orchestre à l'école de Randan est arrivé à son terme. A qui appartient les instruments utilisés et est-il reconduit ?

> *les pianos, les clarinettes et les percussions sont à l'Eveil Randannais.*

Les enseignants n'ont pas encore fait de demande à la Mairie pour reconduire le projet.

Y a-t-il des changements de professeurs à prévoir ?

> *Le professeur de guitare, Emilien Gouleme, arrête car il va travailler sur Lyon. Une demande d'embauche va être réalisée sur la convention collective d'animation en CDI.*

Pour les autres professeurs, aucun départ nous a été transmis à ce jour.

Quelles sont les démarches et les tarifs à venir pour les réinscriptions ?

Les pré-inscriptions ont été réalisées sur Randan.

Les dates des inscriptions seront communiquées par B Thélamon et S Tournaire. Un communiqué de presse et une info sur le site internet sont à prévoir.

Une information par tracts à Maringues sera réalisée.

Le tarif est inchangé pour l'année prochaine.

Les réinscriptions bénéficieront d'une remise et de 15 %.

Nous acceptons toujours les chèques vacances.

Contrat de location d'instruments : une flûte a été détériorée, devis de réparation : 518€

*> Nous faisons une déclaration de sinistre à notre assurance.
Des chèques de locations n'ont pas été perçus (1 500€), ils seront reçus avant le mois de septembre 2020.*

Jérémie Doucet est proposé par E. Thélamon pour dynamiser l'Eveil Musical à Maringues.
> Oui à condition d'avoir au moins 5 enfants, E. Thélamon propose 1 essai gratuit pour lancer la classe.

Pouvons-nous continuer à faire des impressions à la comcom ? *> Oui*

Pouvons-nous avoir du gel hydroalcolique ? *> S. Chabanon se renseigne.*

Où en est du projet de la création de la médiathèque avec l'école de musique ?

> Le projet de la transformation de l'ancienne école St Louis à Randan a été orienté vers un autre choix. Un budget de 3,4M € avec au RDC une médiathèque de 300m² et la fusion du 2ème et 3ème étage pour une surface de 144m² pour un auditorium.

Puis dans un second temps, la création d'un autre bâtiment, pour un budget de 1,5M€, dédié à l'école de musique.

*Il paraît clair, que la construction d'un bâtiment pour l'école de musique ne sera pas prioritaire !
Il va falloir plutôt travailler avec la Mairie de Randan pour améliorer les conditions de travail et d'accès, S. Chabanon propose de participer une réunion entre l'école de musique, la mairie de Randan.*

Pour information, la balade gourmande est suspendue. Elle était prévue le 12 septembre.